



CALENDRIER MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL au titre de 2021

DATES	OPERATIONS
Lundi 16 novembre 2020	Ouverture de la plateforme info mobilité accessible entre 9 h30 et 19 h 00 (numéro de téléphone : 01 55 55 44 44).
Mardi 17 novembre 2020 à 12 h 00 (heure métropole)	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans l'application SIAM.
Mardi 8 décembre 2020 à 12 h 00 (heure métropole)	- Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM - Fermeture de la plateforme info mobilité, l'enseignant s'adresse à la DSDEN 64 – pôle 1 ^{er} degré - gestion collective pour le suivi de son dossier
A compter du mercredi 9 décembre 2020	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Mercredi 16 décembre 2020 au plus tard	Date limite d'envoi par les enseignants des confirmations de demande de changement de département accompagnées des pièces justificatives à la DSDEN 64 – pôle 1 ^{er} degré - gestion collective (cachet de la poste faisant foi). ATTENTION : L'absence de la confirmation de demande transmise avant le 16 décembre 2020 annule la participation au mouvement du candidat.
Mardi 19 janvier 2021 Au plus tard	Date limite de réception des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale.
Mercredi 20 janvier 2021	Affichage des barèmes dans SIAM.
Du mercredi 20 janvier au mercredi 3 février 2021	Phase de sécurisation et de correction des barèmes par la DSDEN 64 sur sollicitation des enseignants concernés.
Lundi 8 février 2021	Les barèmes sont arrêtés définitivement par l'IA-DASEN. Ils ne sont plus susceptibles d'appel.
Jeudi 11 février 2021	Date limite de réception par la DSDEN 64 des demandes d'annulation de participation (cachet de la poste faisant foi)
Mardi 2 mars 2021	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation